

**in
font**

Bulletin Municipal - Juillet 2018 **N°49**

FONTCOUVERTE

www.fontcouverte17.fr



NOTRE DOSSIER p 6-7



LES TRAVAUX DE L'ÉGLISE EN IMAGES



2

**GESTION
DIFFÉRENCIÉE**

3

**PROJET PÔLE
DE SERVICES**

8-9

**INFOS
ECOLÉS**

Ma commune pratique une gestion différenciée de ses espaces verts pour que chacun y trouve son bonheur

Entretien raisonné. Pourquoi pas vous !

Le bulletin municipal attire régulièrement notre attention sur la nécessité de préserver la biodiversité qui constitue un atout de la qualité de vie de notre commune. **Les produits chimiques sont à proscrire au bénéfice de la qualité des eaux.**

Désormais nos pratiques évoluent : bannir les désherbants, traiter les déchets végétaux pour le compostage ou le paillage, interdire les feux, ... Ces pratiques conduisent à laisser la nature plus présente, notamment dans les caniveaux. Ces herbes folles ne peuvent être traitées chimiquement, aucun engin mécanique ne permet de les arracher de manière satisfaisante... reste l'outil manuel notamment la binette et un peu d'huile de coude.



AVANT



Citoyennes
Citoyens
à vos
binettes !!!

APRÈS



La municipalité remercie par avance tous ceux qui adhéreront à cette démarche collective.

Impossible à l'équipe technique de la commune de désherber manuellement le linéaire de caniveaux de Fontcouverte.

Aussi, cet article est un appel aux habitants pour que chacun prenne en charge l'arrachage des herbes dans le caniveau devant son domicile. Nous sommes ainsi tous responsables de l'image de notre commune en entretenant ces caniveaux.

Par ailleurs, l'écoulement des eaux pluviales sera facilité.

IMPORTANT : Pour éviter tout incident, il vous est recommandé de vous vêtir d'un gilet jaune ou d'installer en amont le triangle dont vous disposez dans votre véhicule pour être plus visible vis-à-vis des automobilistes.



**ARRETES
MUNICIPAUX**

DEUX NOUVEAUX ARRETES MUNICIPAUX PERMANENTS

Décision du Conseil Municipal du 23 mai 2018

Arrêté municipal n° 2018/47
relatif aux nuisances sonores*

Arrêté municipal n° 2018/48
règlementant la divagation des chiens sur la voie publique et les espaces publics*

* Les textes de ces arrêtés sont à consulter sur le feuillet libre joint au présent bulletin.

PROJET DE POLE D'ACTIVITES DE SERVICES

QU'EN EST-IL EXACTEMENT M. LE MAIRE ?



Depuis plusieurs années, l'implantation d'activités de services sur le terrain situé à proximité du giratoire de la RD150 a été envisagée. Pourquoi la situation n'a-t-elle pas évolué ?

La commune n'est pas propriétaire du terrain malgré plusieurs années de négociation. Afin de trouver une solution équitable qui préserve l'intérêt du propriétaire et celui de la commune, nous avons confié la négociation à un organisme indépendant des parties : l'Etablissement Public Foncier (E.P.F.) de Nouvelle Aquitaine.

Après étude, cet organisme a déterminé un prix d'achat du terrain qui tient compte d'une part des charges qui incomberaient à la commune pour la viabilisation de cet espace d'une superficie de 1ha 61a 37ca, et d'autre part des recettes envisagées par la vente des terrains viabilisés.

Après plusieurs discussions entre l'E.P.F. et le propriétaire, aucun accord n'a pu être trouvé malgré une proposition d'achat par la commune nettement supérieure à l'estimation du service des domaines.

Est-ce à dire, M. Le Maire, que ce projet est actuellement dans une impasse ?

Ce projet est dans une impasse depuis très longtemps, mais récemment le propriétaire nous a informés qu'un investisseur lui avait fait une proposition bien supérieure à la nôtre.

C'est un élément nouveau qui va permettre à l'E.P.F. d'engager la procédure de préemption.

Si la commune devient propriétaire de cette parcelle, qu'envisagez-vous d'en faire ?

Respecter le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.), c'est-à-dire implanter un pôle de services de proximité pour les Fontcouvertois(es). C'est pour cette raison que la commune tient à obtenir et conserver la maîtrise de ce terrain.



Le verre et le papier recyclables collectés en points d'apport volontaire

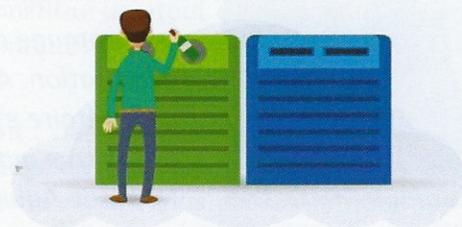
A compter du 1^{er} juillet, le verre et le papier recyclables seront collectés en points d'apport volontaire (PAV). Cette modification s'accompagne d'une nouvelle consigne de tri puisque désormais les petits emballages en carton seront à jeter avec le papier.

Qui est concerné par la collecte du verre et du papier recyclable en PAV ?

Elle concerne les particuliers et professionnels de la communauté d'agglomération de Saintes.

Pourquoi proposer ce mode de collecte ?

La volonté est d'harmoniser les modes de collecte sur le territoire. Aujourd'hui, 84 % des collectivités en France proposent une collecte du verre et du papier recyclable en points d'apport volontaire. Ce mode de collecte permet un meilleur recyclage du verre et réduit la pénibilité et les risques d'accidents pour les agents.



84% des territoires en France ont choisi une collecte du verre et du papier en points d'apport volontaire

Où sont implantés les Points d'Apport Volontaire ?

L'implantation a été décidée avec chacun des maires de l'agglomération. Elle tient compte de certaines règles liées à la proximité, l'accessibilité ou la facilité de stationnement. Pour trouver le conteneur le plus proche de chez vous, rendez-vous sur la carte interactive disponible sur : www.agglo-saintes.fr et/ou demandez la liste des emplacements des PAV à l'accueil de votre mairie.

	LOCALISATION DES Points d'Apport Volontaire (P.A.V.)	VERRE	PAPIER
FONTCOUVERTE	Route de la Brumanderie, place du cimetière	1	1
	Route de la Sauzaie, parking poids lourds	1	1
	Route du Bois Yonnet	1	1
	Route de chez Boret	1	1
	Route de chez Réal	1	1

Qui assure l'entretien des PAV ?

Une équipe de la Communauté d'Agglomération de Saintes est spécifiquement dédiée à la gestion et la maintenance des PAV. Elle sera déployée pour veiller au lavage et nettoyage du site et des équipements sur place, à la maintenance mécanique des matériels et à celle des éléments de signalétique.

Que faire de mon bac vert/bleu ?

Vous pourrez conserver votre bac vert ou bleu pour le stockage du verre et papier recyclables. Si vous ne souhaitez pas le garder, vous avez la possibilité le restituer à l'Ecosite (Impasse des Perches à Saintes) aux heures d'ouverture (du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h) ou dans les déchetteries de Saintes Ouest, Saintes Nord et Chaniers (du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h - fermeture de Chaniers le jeudi)

NOUVEAU !

Les emballages en papier-carton avec le papier recyclable !

La mise en place de la collecte du verre et du papier en PAV s'accompagne d'une nouvelle consigne de tri. **Désormais, les emballages en papier-carton (boîtes de céréales, suremballages de laitage, etc.) sont à déposer en PAV avec le papier.**



Je les jette dans le PAV pour le papier recyclable

Source : C.D.A.Saintes + d'infos : <https://www.agglo-saintes.fr/>

Un nouveau cadre de vie sécurisé et valorisé au village de Chez Thoreau



Débutés en janvier 2018, les travaux de voirie, d'aménagements de sécurité et d'accessibilité sont désormais achevés dans le village de Chez Thoreau. La Municipalité et l'entreprise ont mis tout en œuvre pour minimiser les nuisances. Nous remercions nos concitoyens qui ont été patients et compréhensifs.

Les objectifs de ce projet visaient à :

- **Réaménager la voirie** afin de garantir un accès confortable aux résidents
- **Réduire la vitesse** dans la traversée du village
- **Sécuriser les piétons** par la création de cheminements doux et de traversées protégées
- **Améliorer l'accessibilité** et respecter les règles en vigueur
- **Aménager** la plateforme abribus scolaire
- **Gérer et canaliser les eaux pluviales** en tenant compte de la topographie du terrain. Les dernières précipitations ont confirmé la nécessité de ces aménagements.

Les solutions proposées par le maître d'œuvre et les techniques déployées par l'entreprise sont conformes aux objectifs fixés.

Il appartient aux habitants de « Chez Thoreau » de s'approprier leur nouveau cadre de vie **désormais plus sécurisé et valorisé**.

VALLON DE MONTIGNAC

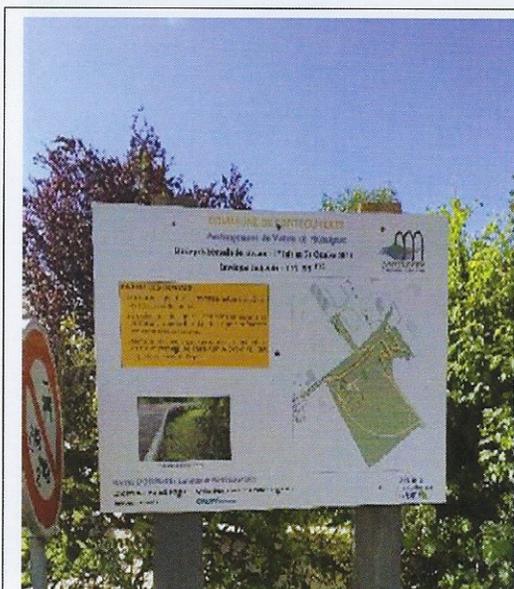
Les travaux ont commencé



Le piquetage a été réalisé.

Les quelques arbres à couper ont été marqués.

Les cheminements prévus ont pour objectif de valoriser ce site.



Panneau d'informations



Eglise Saint-Vivien

Les travaux de sécurisation de l'église progressent conformément au planning prévisionnel.

Après avoir déposé une partie de la toiture, le remblai autour de la coupole a été entièrement enlevé au seau par les ouvriers.

La partie gauche de la coupole du chœur est découverte. Les pierres de la voûte ont été numérotées et descendues après mise en place du vau* d'étaie.

Après coffrage, les pinces en béton ont été coulées. Ces pinces permettent de rééquilibrer les poussées en tête de mur afin de consolider l'édifice.

La reconstruction de la coupole a débuté avec remblaiement au fur et à mesure de l'élévation.



LE CHANTIER EN IMAGES

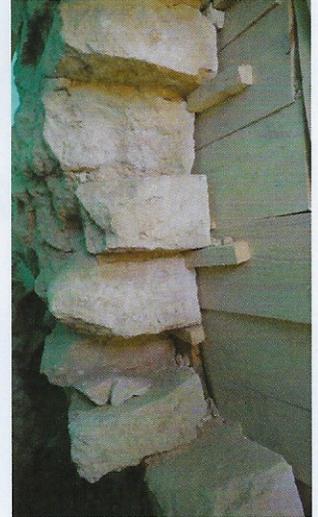


Voûte du chœur après évacuation du remblai



Vau d'étaie

**Pièce porteuse d'un cintre, utilisée pendant la construction d'une voûte*



Reconstruction du dôme



Terrassement avant coffrage des pinces



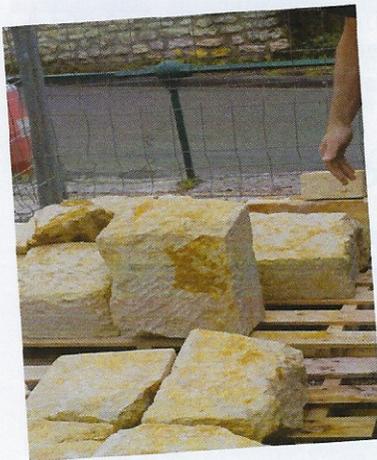
Déblaiement des gravats à la main



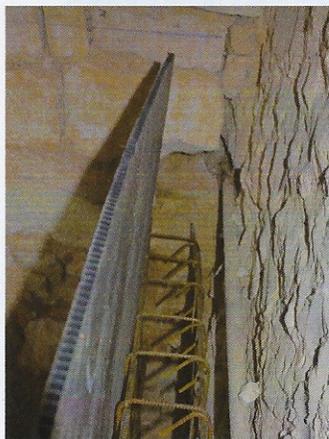
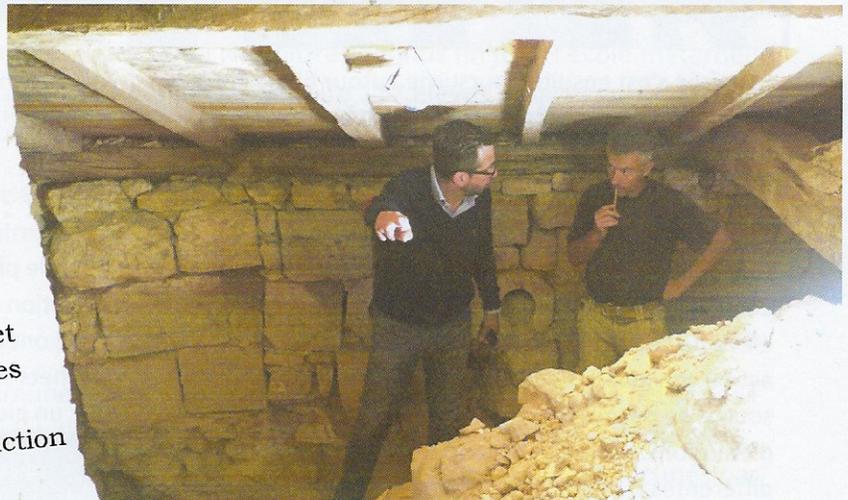
◆ RESTAURER

◆ CONSOLIDER

◆ SECURISER



Les pierres ont été déposées et numérotées avant reconstruction

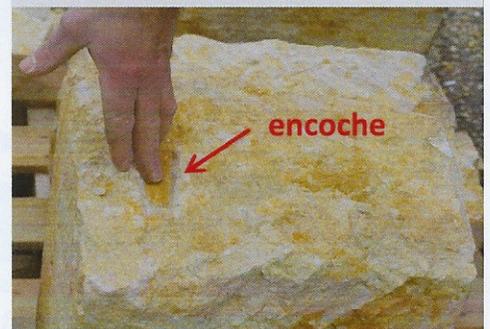


Coffrage et coulage des pinces béton



Le saviez-vous?

Les pierres composant la voûte se tiennent ensemble par les poussées qu'elles exercent entre elles.



La dernière pierre, munie d'encoches pour faciliter sa pose, constitue la clé de la voûte et assure sa stabilité.



LA FETE DES ECOLES

Vendredi 30 juin, l'A.P.E.F. (Association des Parents d'Elèves de Fontcouverte) a organisé la fête de fin d'année des écoles maternelle et élémentaire réunies. Ce fut l'occasion pour les enfants de présenter à leurs familles des danses pour les plus petits et des chants pour les élèves du CP au CM2. Merci aux équipes enseignantes des deux écoles pour la préparation et l'accompagnement des enfants lors de ces prestations.



La soirée s'est ensuite poursuivie autour d'une kermesse où les enfants ont pu tester leur adresse en participant à divers jeux dont la pêche à la ligne, très appréciée des plus jeunes. Une partie des familles a pique-niqué sur place.

REMISE DE LIVRES

La commune de Fontcouverte entretient la tradition en offrant, en fin d'année scolaire, un livre à chaque élève de l'école élémentaire. L'objectif de cette action consiste à inciter les enfants à la lecture, source de découvertes, de voyages, d'aventures et d'émotions. Les livres ont été remis aux enfants des différentes classes, par Francis GRELLIER (Maire-adjoint en charge des affaires scolaires).



CM2 : OPERATION "ZERO DECHETS"

Dans le prolongement de leur projet de classe sur la pollution des plastiques, les élèves de la classe de CM2 ont effectué lundi 3 juillet une collecte de déchets sur Fontcouverte. Cette sortie a été ponctuée par un pique-nique "zéro déchet".



BRAVO les enfants pour cette bonne action en faveur de l'environnement.

Bonne retraite, maîtresse Françoise

Au terme de 15 années passées à l'école élémentaire de Fontcouverte, Françoise COIN-BRARD a décidé de faire valoir ses droits à une retraite bien méritée.

En charge de la classe des CP, elle restera dans l'esprit de nombreux parents comme la maîtresse ayant appris lire à leurs enfants. Son professionnalisme, sa gentillesse et sa disponibilité étaient vivement appréciés par les enfants, les parents et ses collègues.

**MERCI pour votre implication et votre bonne humeur.
Excellente retraite.**





INFOS DES ECOLES – RENTREE 2018/2019



PREVISIONS D'EFFECTIFS

Depuis plusieurs années, nous constatons une baisse sensible des effectifs scolaires que ce soit à l'échelon local, régional ou national. Cette situation résulte de la baisse de la natalité sur la plupart des territoires. Des cohortes d'âge de 25 à 30 élèves partant au collège sont remplacées par des groupes entrant en petite section de maternelle ne comptant que 12 à 15 élèves. Mathématiquement, dans une telle situation, une école perd une classe en deux ans.

A Fontcouverte, pour la rentrée de septembre 2018, selon les chiffres connus fin juin, l'école maternelle devrait compter 45 élèves répartis sur 2 classes et l'école élémentaire 117 élèves répartis sur 5 classes, soit une classe de moins que l'année précédente.

Pour qu'une école puisse prétendre à conserver durablement son nombre de classes, il est nécessaire qu'elle enregistre, à chaque rentrée scolaire, 20 à 25 nouvelles inscriptions afin de compenser les départs (collège, déménagements, ...).

Une lueur d'espoir...

Nous constatons que cette année, la commune enregistre plus de constructions neuves que les années passées. L'application du nouveau Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) devrait permettre que de nouvelles parcelles à bâtir soient proposées à la vente. Gageons que ces nouveaux logements seront occupés par de jeunes parents avec enfants qui pourront fréquenter nos écoles dont les structures, les équipements, et les équipes éducatives sont objectivement d'excellente qualité.

NOUVEAUX RYTHMES, NOUVEAUX HORAIRES



La majorité des parents ayant répondu à la consultation effectuée et la majorité des conseils d'écoles publiques de la CDA de Saintes se sont prononcées en faveur de la semaine scolaire à 4 jours. Le conseil communautaire de la C.D.A., qui dispose de la compétence Education, a entériné ce choix en séance du 14 décembre 2017.

Le retour à la semaine de 4 jours prendra effet dès la rentrée de septembre 2018 pour l'ensemble des écoles publiques, maternelles et élémentaires, du territoire de la CDA.

Horaires applicables dans les écoles de Fontcouverte à compter du 3 septembre 2018

	Ecole Maternelle	Ecole Elementaire	
LUNDI	de 9h00 à 12h00	de 8h45 à 12h15	Les horaires d'entrée et de sortie de l'école élémentaire ont été positionnés avec un décalage d'un quart d'heure avec ceux de l'école maternelle afin de permettre aux familles ayant des enfants scolarisés dans les deux écoles d'effectuer le trajet entre les deux sites.
MARDI	et	et	
JEUDI			
 VENDREDI	de 13h30 à 16h30	de 13h45 à 16h15	



L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

ET LE CENTRE DE LOISIRS

Tout au long de l'année, de multiples activités sportives, culturelles et artistiques ont été proposées aux enfants des écoles par l'accueil périscolaire et le centre de loisirs : skate, scrapbooking, origami, langage des signes, pâtisserie, volley.... Ces ateliers étaient encadrés par l'équipe d'animatrices dynamiques et par des intervenants externes. Mamie Jocelyne a aussi fait partager sa passion pour la couture sur feutrine tous les mardis, intéressant beaucoup d'enfants, dont quelques garçons.



Début juin, les enfants ayant participé à certains ateliers sur les temps d'activités péri-éducatives et périscolaires (magie, chant, théâtre, percussions, danse) ont présenté à leurs familles un spectacle de cabaret, fortement apprécié.



L'ÉTÉ AU CENTRE DE LOISIRS

Le centre de Loisirs sera ouvert de 7h30 à 19h, du lundi au vendredi, du 9 juillet au 3 août puis du 27 au 31 août 2018. Diverses activités autour de différents matériaux (cartons, bois, plastique, fer et verre), ainsi que des sorties et découvertes de notre commune sous forme de reportages seront organisées.

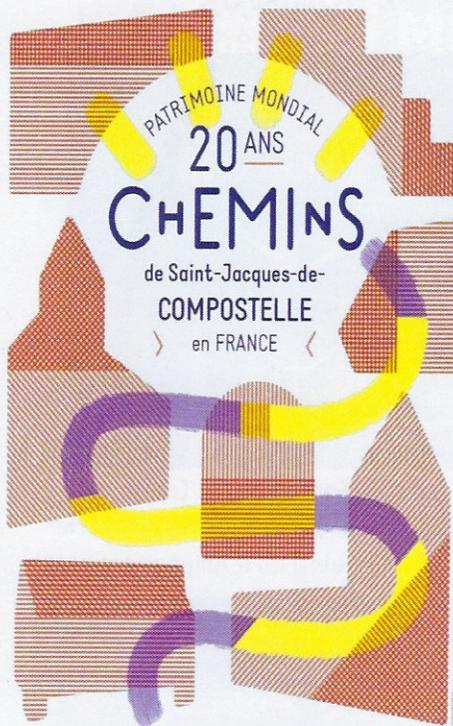
Pour inscrire vos enfants, veuillez réserver auprès de la CDA au 05 46 98 24 65 ou sur www.agglo-saintes.fr (onglet espace familles). Pensez à réserver à l'avance !

A LA RENTRÉE : NOUVEAUX HORAIRES

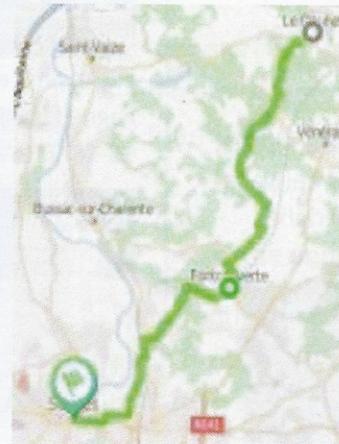
Avec le retour aux 4 jours de classe, de nouveaux horaires seront appliqués à dater du 3 septembre 2018 :

Accueil périscolaire : le matin de 7h30 à 8h35, le soir de 16h15 à 19h.

Centre de loisirs : les mercredis et pendant les vacances scolaires, de 7h30 à 19h.



TOUTES LES MANIFESTATIONS SUR cheminscompostelle-patrimoinemondial.fr



« Chemin de Saint-Jacques de Compostelle en fêtes » 20ème anniversaire du classement UNESCO

LE 21 AOUT 2018 Le Douhet - Saintes - 14km



7h30 : Départ en bus de Saintes vers Le Douhet.

8h00 : Accueil des randonneurs (Le Douhet).

Animation : comment faire son sac

Animation : les plantes d'hier à aujourd'hui

(découverte de plantes comestibles et médicinales)

8h30 : Départ de la randonnée.

12h00 : Arrivée à Fontcouverte. Food truck ou déjeuner sorti du sac

Animation : les plantes d'hier à aujourd'hui (les plantes sauvegardées)

13h30 : Départ échelonné de la randonnée.

Animation Les plantes d'hier à aujourd'hui : de la cueillette à la transformation.

17h00 : arrivée à la Basilique Saint Eutrope. **Visite guidée du site avec évocation du pèlerinage.**

17h30 : temps convivial d'accueil des randonneurs.

20h00 à 23h00 : Mise en lumière "Saint Eutrope sous les étoiles" mise en avant de l'évolution du monument dans le temps.

20h00 : Récital de piano par le père BLANCHARD.



MALADIE DE LYME ET PREVENTION DES PIQÛRES DE TIQUES



COMMENT RETIRER UNE TIQUE ?

- Ne mettez aucun produit sur la tique.
- Ne tentez pas de la retirer avec les ongles.



ET



Utilisez un **tire-tique** : glissez le crochet sous la tique sans l'écraser, au plus près de la peau. Tournez doucement jusqu'à ce que la tique se décroche.

Après avoir enlevé la tique, **désinfectez** la peau avec un antiseptique.

Je reconnais la maladie et ses symptômes

• LA MALADIE DE LYME : QU'EST-CE QUE C'EST ?

La maladie de Lyme, ou **Boréliose de Lyme**, est une infection due à une **bactérie (microbe) transportée par une tique**. La tique peut transmettre la bactérie à l'homme au moment d'une piqûre.



La maladie de Lyme **n'est pas contagieuse**. Elle ne se transmet pas par contact avec un animal porteur de tiques (oiseaux, chiens, chats) ni d'une personne à une autre.

Toutes les tiques ne sont pas infectées par la bactérie responsable de la maladie de Lyme.

• QUELS SONT LES SIGNES ?

Dans les 3 à 30 jours après la piqûre, la maladie de Lyme peut apparaître d'abord sous la forme d'une **plaque rouge** qui s'étend en cercle (érythème migrant) à partir de la zone de piqûre, puis disparaît en quelques semaines à quelques mois.



Avec ou sans plaque rouge, il faut consulter un médecin en cas de symptôme grippaux, de paralysie faciale ou de fatigue inhabituelle quelques semaines ou quelques mois après la piqûre. Un traitement antibiotique pourra alors être prescrit.

Au bout de plusieurs mois ou année, en l'absence de traitement, des atteintes graves des nerfs, des articulations, du cœur et de la peau peuvent s'installer.

Ce qu'il faut retenir

Les maladies vectorielles sont des maladies infectieuses transmises par des vecteurs. Les moustiques sont les vecteurs les plus connus, mais il en existe d'autres comme les tiques, les mouches, les puces, etc.

POUR SE PROTÉGER DE LA MALADIE DE LYME :

- Avant et pendant une activité dans la nature :
Je couvre mes bras et mes jambes avec des vêtements longs. **Je reste** sur les chemins, j'évite les broussailles, les fougères et les hautes herbes. Je pense à prendre avec moi un tire-tique.
- Après une activité dans la nature :
J'inspecte soigneusement mon corps.
- Après avoir été piqué par une tique :
Je surveille la zone piquée pendant un mois. Si une plaque rouge et ronde s'étend en cercle à partir de la zone de piqûre, je dois consulter un médecin rapidement. Je consulte également en cas de symptômes grippaux, de paralysie faciale ou de fatigue inhabituelle.
La maladie de Lyme n'est pas contagieuse.

En cas de doute,
parlez-en à votre médecin ou demandez conseil à votre pharmacien.

DE JEUNES CHAMPIONNES FONTCOUVERTOISES A L'HONNEUR



Alice JACQUET, 14 ans, réalise un podium en se classant 3^{ème} au championnat d'Europe d'escalade à IMST (Autriche) le 27 mai 2018. Elève de 3^{ème} au collège Agrippa d'Aubigné et membre du club LE CRACQ JEUNES Escalade à Saintes, Alice a déjà un palmarès très prometteur :

- Championne régionale Nouvelle Aquitaine, toutes disciplines confondues (vitesse, bloc, difficultés)
- 2^{ème} au championnat de France
- Sélectionnée en équipe de France minimes de vitesse
- 3^{ème} à la coupe d'Europe de vitesse à Bologne (Italie)
- 3^{ème} au championnat d'Europe à IMST (Autriche)
- Sélectionnée pour les championnats du Monde en août prochain en Russie

Toutes nos félicitations à Alice et nos encouragements pour la poursuite de sa carrière sportive.



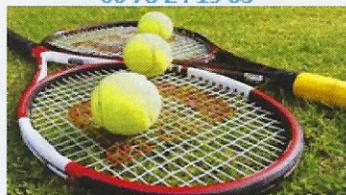
Lucie, Emy et Jade, de Fontcouverte Tennis, ont gagné tous leurs matchs par équipe en catégorie 15-18. BRAVO les filles ainsi qu'à Julien votre coach.



dondesang.efs.sante.fr - 0800 744 100 (gratuit)

fontcouverte
tennis

06 78 24 19 03



Retrouvez nous sur
www.fontcouvertetennis.fr

INSCRIPTION SAISON 2018 – 2019 ECOLE TENNIS Jeunes et Adultes – ADHESIONS

- Dimanche 2 septembre de 17h à 19h
- Mercredi 5 septembre de 16h à 20h
- Vendredi 7 septembre de 16h à 20h
- Samedi 8 septembre de 10h à 17h **au Forum des associations** (Salle des fêtes)
- Mercredi 12 septembre de 16h à 20h
- Samedi 15 septembre de 16h à 20h

Laurent BIRAGHI, nouveau Président du Football Club Fontcouverte

Laurent, que pouvez-vous dire aux lecteurs d'INFO'ntcouverte pour vous présenter ?

J'ai 49 ans, je suis marié et père de 2 garçons. J'habite Fontcouverte depuis près de 20 ans et fais partie de l'équipe dirigeante du Football Club de notre commune depuis 10 ans.

Quels sont, à votre avis, les atouts du F.C. Fontcouverte ?

Parmi les principaux atouts, je citerai :

- la force et la complémentarité de l'équipe dirigeants/éducateurs/bénévoles qui sont nombreux, fidèles et investis
- la qualité des installations mises à disposition du club
- la présence d'équipes sur toutes les catégories de classes d'âges et l'accent mis sur la formation des éducateurs
- un réseau de partenaires étoffé et fidèle

Quelles sont les ambitions et les projets du club à moyen terme ?

- figurer durablement au plus haut niveau départemental dans toutes les catégories
- poursuivre la dispense de formations qualitatives par des éducateurs diplômés
- continuer à promouvoir les valeurs du club notamment : respect, éducation, humilité.

Merci et tous nos vœux de réussite pour vous et le F.C. Fontcouverte.



Fermeture estivale

Votre médiathèque sera fermée du **6 au 19 août**, réouverture au public le **mercredi 22 août** !

Atelier Origami 3D

Atelier à partir de 8 ans, sur inscription

Les mercredi **11 et 18 juillet**, de **14h30 à 16h30** (participation obligatoire aux 2 séances) – fabrication d'un poussin – matériel fourni mais apporter une petite boîte pour ranger les pliages !

Atelier animé par Charlie Barth

Exposition « Vacances, Voyages »...

Exposition photos à la médiathèque, du **27 juin au 31 août** 2018. Une invitation au voyage proposé par Le **CPC de Saintonge**, une invitation aussi au "farniente" proposée par votre médiathèque : une sélection de lectures d'été, une pochothèque et des nouveautés !



PROCHAINEMENT DANS VOTRE MEDIATHEQUE

« **Dis-moi dix mots : lecture musicale** », en partenariat avec la Médiathèque Départementale et l'Abbaye aux Dames. Les dix mots à écouter sont : placoter, griot, bagou, volubile, truculent, ohé, voix, accent, jactance et susurrer. **Vendredi 28 septembre, à 18h30**, sur réservation.

Reprise des **Conversations en anglais** : **lundi 17 septembre, de 15h à 16h**. En compagnie de Verna et Ann, « Improve your english », un lundi sur deux. Pensez à vous inscrire !

Octobre : Exposition « Sorcières », atelier de création, reprise du club des tricoteuses...

Animations, ateliers : renseignements, inscriptions au

05 46 97 79 69 ou mediatheque@fontcouverte17.fr

Des propositions, des envies ? Contactez-nous, la médiathèque est à vous !



APPEL A PRETS DE DOCUMENTS POUR LA COMMEMORATION DE L'ARMISTICE 1918

Nous sommes en recherche de lettres de soldats, cartes postales, photos, documents, ... appartenant à des familles fontcouvertoises. Ces éléments serviront de supports à un travail s'inscrivant dans le devoir de mémoire et de transmission vers les générations plus jeunes. **Si vous disposez de tels documents sur Fontcouverte, Merci de contacter la médiathèque ou l'accueil de la Mairie (05 46 93 06 47)**

Avril

FONTCOUVERTE ANIM'ACTIONS samedi 21 avril

La Soirée dansante "Années 90", animée comme à l'accoutumée par le DJ Alexandre Léger, a fait vibrer les murs de la salle des fêtes et les cœurs d'une centaine de fans.



Mai

FONTCOUVERTE EN MARCHÉ mardi 1er mai

Temps clément pour la traditionnelle randonnée du brin d'aillet: donc pas moins de 146 vététistes et de 450 marcheurs sur les différents circuits. Notez bien la prochaine randonnée au profit du Secours Populaire le **dimanche 4 novembre**



FOOTBALL CLUB

Tournoi mardi 8 mai



Rando pédestre semi-nocturne samedi 26 mai

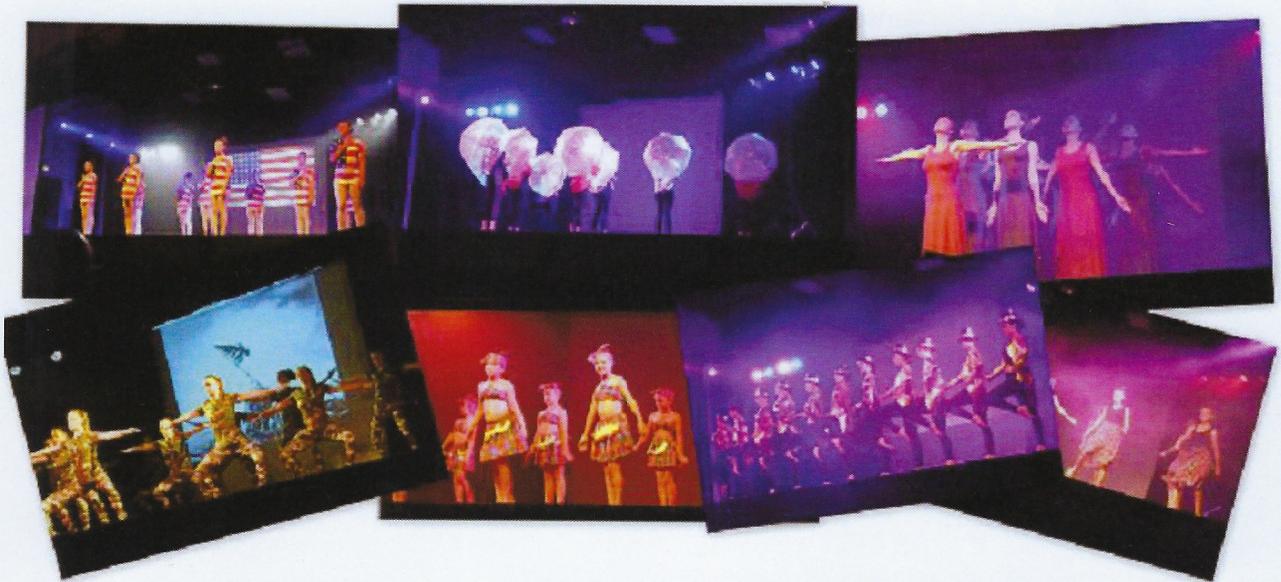
Deux manifestations réussies en mai pour le football club de Fontcouverte: le **tournoi** qui a rassemblé l'ensemble des jeunes adhérents du club et le **marche semi-nocturne** du 26 mai, intergénérationnelle comme on peut le constater sur la photo ci-dessous



Juin

DANSE samedi 23 juin

L'association "Pic et pic et corps et Graphe" a présenté ce soir là son gala de danse annuel sous la direction de Aurélie Vert. Une succession de tableaux tous plus beaux et colorés les uns que les autres, présentés en kaleïdoscope ci-dessous. Saluons le travail de chorégraphie réalisé sur l'année et la mise en scène élaborée pour ce spectacle. BRAVO!



VAGUES DE CHALEUR, DES PRÉCAUTIONS À PRENDRE

MOILLER SON CORPS
ET SE VENTILER

MAINTENIR SA MAISON
AU FRAIS : FERMER
LES VOILETS LE JOUR

DONNER ET PRENDRE
DES NOUVELLES
DE SES PROCHES

BOIRE
RÉGULIÈREMENT
DE L'EAU

MANGER EN QUANTITÉ
SUFFISANTE

NE PAS BOIRE
D'ALCOOL

**EN CAS D'URGENCE,
APPELEZ LE 15**

ÉVITER LES EFFORTS
PHYSIQUES

@MinScolSante

Ministère de l'Éducation
et de la Jeunesse

Samedi **8** septembre
de **10h** à **17h**

**Salle des Fêtes
FONTCOUVERTE**

- Foot
- Tennis
- Gym
- Danse
- Faa
- Marche
- Yoga
- Théâtre
- Chasse
- APEF
- Dessin
- etc

FORUM DES ASSOCIATIONS

Danse et Pilates
MAM
VTT et Cyclo
Musique
Médiathèque
Golf
Aînés Ruraux
Patchwork
Scrap
Tai chi

AOUT

Mardi 21 : 20ème anniversaire du classement UNESCO des chemins de Saint Jacques

SEPTEMBRE

Lundi 3 : RENTREE SCOLAIRE

Samedi 8 de 10h à 17h : FORUM des ASSOCIATIONS - Salle des fêtes
Renseignements : 09 63 64 38 37

Samedi 29 : Course relais pour l'emploi solidaire : www.croisadepourleconomiesolidaire.org
06 42 82 27 10

OCTOBRE

Dimanche 7 à partir de 8h : RANDO VTT - Salle des fêtes - Tél. 06 78 70 17 77

Dimanche 14 de 8h à 18h : BOURSE de L'ENFANCE - Salle des fêtes - Tél. 06 67 36 28 34

Vendredi 19 à 20h30 : Assemblée Générale Fontcouverte en Marche - Salle des fêtes - Tél. 06 86 64 44 16

Samedi 20 à 12h : REPAS du CLUB des AINES - Salle des fêtes - Tél. 05 46 93 55 04

APPLICATIONS MOBILES



Vous êtes nombreux à nous faire part de votre intérêt pour le nouveau site internet www.fontcouverte17.fr



Vous pouvez aussi disposer sur vos smartphones et tablettes de nombreuses infos grâce à l'application mobile en cours de mise en place. Vous pouvez télécharger cette application, dès maintenant sur Google Play pour les appareils Android en tapant "Fontcouverte17" dans la zone de recherche".

D'ici quelques semaines vous pourrez en faire de même pour les appareils IOS (Apple) à partir de l'App Store.
Merci pour votre patience et votre compréhension.

Directeur de publication :
Jean-Claude Classique

Mise en page et impression :
Actiade (Fontcouverte)

Rédaction :
La commission communication

Tirage à 1250 ex

Mairie de Fontcouverte
12 place de l'église
17100 Fontcouverte
Tél. 05 46 93 06 47
Fax : 05 46 92 68 86
Courriel : mairie@fontcouverte17.fr
Site : www.fontcouverte17.fr